

# LIVRET DE L'ÉVALUATION DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE



1. Les textes de référence



2. Le Certificat d'Aptitude  
Professionnelle



3. Le Baccalauréat Professionnel



4. Les Sections Européennes ou  
de Langues Orientales



5. Le Brevet Professionnel



6. Le Livret Scolaire du Lycée en LP



7. Des ressources académiques

## 1. Les textes de référence

<b>LES TEXTES DE REFERENCE RELATIFS AUX DIPLÔMES PROFESSIONNELS</b> <a href="https://eduscol.education.fr/779/textes-de-reference-relatifs-aux-diplomes-professionnels">https://eduscol.education.fr/779/textes-de-reference-relatifs-aux-diplomes-professionnels</a>		
Arrêté du 10 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du <b>certificat d'aptitude professionnelle</b> et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043317312">https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043317312</a>		
<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Supports d'évaluation et de notation des unités générales Bulletin officiel n° 47 du 16 décembre 2021 <a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40569">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40569</a>		
<b>Arrêté du 17 juin 2020</b> fixant les unités générales du <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042080678/">https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042080678/</a>		
<b>Extrait du Bulletin Officiel n°30 du 20 juillet 2020</b> Unités générales du <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> et modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm</a>		
Attestation de réussite intermédiaire <b>Mise en œuvre du processus de délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire</b> <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo6/MENE2102235N.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo6/MENE2102235N.htm</a>		
<b>SECTION EUROPEENNE OU LANGUES ORIENTALES (SELO)</b> <a href="https://www.education.gouv.fr/les-sections-europeennes-ou-de-langues-orientales-en-lycee-5048">https://www.education.gouv.fr/les-sections-europeennes-ou-de-langues-orientales-en-lycee-5048</a>		<a href="https://eduscol.education.fr/663/langue-s-vivantes-sections-europeennes-et-mobilite-au-lycee-professionnel">https://eduscol.education.fr/663/langue-s-vivantes-sections-europeennes-et-mobilite-au-lycee-professionnel</a>
<b>LE BREVET PROFESSIONNEL (Référentiels des spécialités de Brevet Professionnel)</b> <a href="https://eduscol.education.fr/1915/le-brevet-professionnel-bp">https://eduscol.education.fr/1915/le-brevet-professionnel-bp</a>		
<b>LE BREVET PROFESSIONNEL CCF + EPREUVE PONCTUELLE</b> <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo14/MENE1606498A.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo14/MENE1606498A.htm</a>		<b>LE BREVET PROFESSIONNEL- EPREUVE FACULTATIVE</b> <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035329485">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035329485</a>
<b>LE BREVET NATIONAL DES COLLÈGES</b> Session 2024 : calendrier des épreuves du diplôme national du brevet <a href="https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613">https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613</a>		

## 2. Les examens au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP)

### Épreuve facultative

L'épreuve a pour objectif de vérifier au **niveau A2 du CECRL** les compétences du candidat à s'exprimer à l'oral en continu, à interagir et comprendre un texte écrit dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Elle se déroule en trois parties :

La première partie, **l'expression orale en continu, dure 3 minutes**, la seconde partie en **interaction, dure 3 minutes** et la dernière partie, **la compréhension écrite, dure 6 minutes**.

La première partie s'appuie sur un travail ou projet produit en enseignement général ou professionnel soit une expérience professionnelle en France ou à l'étranger.

**Pour la partie 3, vous vous munirez de documents de niveau A2, d'une longueur de 10 lignes, c'est-à-dire 700 caractères, espaces compris. Ils peuvent être illustrés.**

Ces textes **authentiques** en langue anglaise relèvent de deux contextes :

1. Les situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne
2. Les situations et actes de la vie professionnelle.

### Épreuve obligatoire ponctuelle et / ou en Contrôle Continu en Formation (CCF)

L'épreuve **obligatoire ponctuelle** ne concerne pas les élèves sous statut scolaire qui passent leurs épreuves en CCF. Elle concerne les candidats individuels. Il s'agit d'une épreuve ponctuelle dont une partie est organisée nationalement. **Les supports sont nationaux.**

L'épreuve **obligatoire ponctuelle et/ou en CCF** a pour objectif de vérifier le **niveau A2 du CECRL**.

Elle se déroule en deux sous-épreuves.

**Première sous-épreuve** : 6 minutes

La première partie, **l'expression orale en continu, dure 3 minutes**, la seconde partie en **interaction, dure 3 minutes**.

La première partie s'appuie sur un travail ou projet produit en enseignement général ou professionnel soit une expérience professionnelle en France ou à l'étranger.

**Deuxième sous-épreuve** : 60 minutes.

La **compréhension de l'oral dure 10 minutes**, la **compréhension de l'écrit dure 25 minutes** et la dernière partie, **l'expression écrite en anglais dure 25 minutes**. **Les candidats recevant l'intégralité du sujet, ces temps sont donnés à titre indicatif.**

## 2.1 Les infographies des épreuves



Bulletin officiel n° 35  
du 26-9-2019

# CAP ÉPREUVE FACULTATIVE

OBJECTIFS / CRITERES / MODALITES		A2	Situations et les actes de la vie	quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne (1er contexte) ou professionnelle (2nd contexte)	Ponctuelle	
	épreuve /20	Expression orale en continu				LV différente de LV obligatoire
		Expression orale en interaction				
Compréhension de l'écrit						

qui	Organisée dans un centre d'examen. Les examinateurs sont nommés par la DEC- Division des Examens et Concours
quand	Dernier trimestre de la formation conduisant à l'obtention du diplôme
organisation	Une seule épreuve composée de 3 parties

compétences		Expression orale et Compréhension écrite
		Épreuve en 3 parties

durée : 12 minutes	partie 1	<b>3 minutes</b>	en expression orale en continu, le candidat	<b>présente</b> soit travail, projet, produit, service en enseignement général ou enseignement professionnel	soit expérience professionnelle (France ou Etranger) Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la LV	supports possibles : plan d'intervention, mots clés, document de nature iconographique	entre 4 et 6 questions en français
	partie 2	<b>3 minutes</b>	en interaction, l'examineur	<b>prend</b> appui sur l'exposé du candidat	<b>peut</b> , si besoin, ouvrir, élargir, multiplier les sujets de conversation	support : néant	
	partie 3	<b>6 minutes</b>	en compréhension écrite, le candidat	<b>dispose</b> de 3 mns max pour lire le texte texte inconnu de 10 lignes (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Document authentique : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être illustré, ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle		

Le candidat restitue à l'examineur le document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Possibilité pour le candidat d'annoter le document, l'examineur est, donc, dans l'obligation de détruire le document devant le candidat.

note finale	Sur 20 points, note finale calculée en additionnant les notes des trois parties. Seuls les points au-dessus de 10 comptent pour la moyenne générale.
-------------	---






Bulletin Officiel n° 30  
du 23 juillet 2020

## CAP LANGUE VIVANTE EPREUVE OBLIGATOIRE

### CONTROLE CONTINU EN COURS DE FORMATION

OBJECTIFS/CRITERES/MODALITES	coeff 1	<b>A2</b>	situations et les actes de la vie	quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne (1 <sup>er</sup> contexte) ou professionnelle (2 <sup>nd</sup> contexte)	CCF  chaque compétence = 1/5 de la note finale	
	épreuve /20	Compréhension de l'oral				
		Compréhension de l'écrit				
		Expression écrite				
		Expression orale en continu				
Expression orale en interaction						
qui	Conduite par les professeurs et/ou les formateurs concernés dans l'établissement, quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés					
quand	Dernier trimestre de la formation conduisant à l'obtention du diplôme					
organisation	Les deux situations d'évaluation peuvent être organisées le même jour ou à des dates différentes. L'ordre des évaluations est laissé à l'appréciation des équipes pédagogiques. Situation A suivie de situation B ou Situation B suivie de Situation A					

compétences	<b>situation A</b>				
	Épreuve écrite commune				

COMMENT ?		Partie 1 : <b>10 minutes</b>	durée: <b>Une heure</b> soit 60 mns et <b>SANS PREPARATION</b> et <b>SANS PAUSE</b> entre les différentes parties	QCM (questionnaire à choix multiples) en <b>français</b> à remettre aux candidats <b>avant l'écoute</b> , avec <b>8 items maximum en français</b> , titre en langue étrangère, <b>3 écoutes</b> successives espacées d' <b>une minute</b>	Enregistrement sonore ou vidéo dans 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> contexte	<b>1mn</b>
		Partie 2 : <b>25 minutes</b>		Texte inconnu de <b>10 lignes</b> maximum (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Thématique en rapport et en lien avec partie 1. Document <b>authentique</b> : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être illustré, ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle	6 questions maximum en français
		Partie 3 : <b>25 minutes</b>		<b>2 sujets au choix</b> libellés en <b>français</b> . Les deux sujets sont de contextes <b>différents</b>	soit une réponse à une question en lien et rapport avec les parties 1 et 2	soit une réponse à un bref message écrit en LV: sms, courriel, avis, etc. Contexte présenté en français

compétences	<b>situation B</b>				
	Épreuve orale individuelle				

expression orale sur 8 points	partie 1	<b>3 minutes</b>	en expression orale en continu, le candidat seul	<b>présente</b> soit travail, projet, produit en enseignement général ou enseignement professionnel	soit expérience professionnelle (France ou Etranger) Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la LV	supports possibles : plan d'intervention, mots clés, document de nature iconographique	<b>6 minutes maximum</b>
	partie 2	<b>3 minutes</b>	en interaction avec l'examinateur	<b>prend</b> appui sur l'exposé du candidat	<b>peut</b> , si besoin, ouvrir, élargir, multiplier les sujets de conversation	support : néant	

qui	peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours						
-----	---	--	--	--	--	--	--

note finale	sur 20 points calculée en additionnant les notes des trois parties de la situation A et les deux parties de la situation B						
-------------	--	--	--	--	--	--	--

Le candidat présentant un handicap peut bénéficier des adaptations d'épreuve/sous-épreuve ou de dispenses de partie d'épreuve/sous-épreuve, lorsque celles-ci sont expressément prévues dans les définitions d'épreuves/sous-épreuves annexées au présent arrêté en application du 5° de l'article D. 351-27 du code de l'éducation.






Bulletin Officiel n° 30  
du 23 juillet 2020


## CAP LANGUE VIVANTE EPREUVE PONCTUELLE OBLIGATOIRE Candidats hors statut scolaire

OBJECTIFS/CRITERES/MODALITES	coeff 1	A2	Situations et les actes de la vie	quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne (1er contexte) ou professionnelle (2nd contexte)	Ponctuelle et académique	
	épreuve /20	Compréhension de l'oral				Chaque compétence = 1/5 de la note finale
		Compréhension de l'écrit				
		Expression écrite				
		Expression orale en continu				
Expression orale en interaction						

Qui	Organisée par le recteur de l'académie dans un centre d'examen Les examinateurs sont nommés par la DEC- Division des Examens et Concours
Quand	Dernier trimestre de la formation conduisant à l'obtention du diplôme (CAP 1, 2, 3 ans)
Organisation	Deux sous-épreuves avec une pause minimale de 15 minutes entre les deux sous-épreuves (si organisée le même jour) L'ordre des sous-épreuves est indifférent

Compétences		Première sous-épreuve
	Épreuve écrite commune sur table	

COMMENT ?		Partie 1 : <b>10 minutes</b>	durée: <b>Une heure</b> soit 60 mns et <b>SANS PREPARATION</b> et <b>SANS PAUSE</b> entre les différentes parties	QCM (questionnaire à choix multiples) en <b>français</b> à remettre aux candidats <b>avant l'écoute</b> , avec <b>8 items maximum en français</b> , titre en langue étrangère, <b>3 écoutes</b> successives espacées d' <b>une minute</b>	Enregistrement sonore ou vidéo dans 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> contexte	<b>1mn</b>
		Partie 2 : <b>25 minutes</b>		Texte inconnu de <b>10 lignes</b> maximum (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Thématique en rapport et en lien avec partie 1. Document <b>authentique</b> : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être illustré, ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle	6 questions maximum en français
		Partie 3 : <b>25 minutes</b>		<b>2 sujets au choix</b> libellés en français. Les deux sujets sont de contextes <b>différents</b>	soit une réponse à une question en lien et rapport avec les parties 1 et 2	soit une réponse à un bref message écrit en LV: sms, courriel, avis, etc. Contexte présenté en français



compétences	Second temps d'évaluation		
	Épreuve orale individuelle		

expression orale sur 8 points	partie 1	<b>3 minutes</b>	en expression orale en continu, le candidat seul	<b>présente</b> soit travail, projet, produit en enseignement général ou enseignement professionnel	soit expérience professionnelle (France ou Etranger) Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la LV	supports possibles : plan d'intervention, mots clés, document de nature iconographique	<b>6 minutes maximum</b>
	partie 2	<b>3 minutes</b>	en interaction avec l'examineur	<b>prend</b> appui sur l'exposé du candidat	<b>peut</b> , si besoin, ouvrir, élargir, multiplier les sujets de conversation	support : néant	

note finale	sur 20 points calculée en additionnant les notes des trois parties de la situation A et les deux parties de la situation B
-------------	--

Le candidat présentant un handicap peut bénéficier des adaptations d'épreuve/sous-épreuve ou de dispenses de partie d'épreuve/sous-épreuve, lorsque celles-ci sont expressément prévues dans les définitions d'épreuves/sous-épreuves annexées au présent arrêté en application du 5° de l'article D. 351-27 du code de l'éducation.

## 2.2 Les grilles d'évaluation et de notation en CAP

Épreuve facultative <b>Annexe 1</b>	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/26/27/1/ensel838_annexeV_1302271.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/26/27/1/ensel838_annexeV_1302271.pdf</a>	 <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</small>
Épreuve obligatoire ponctuelle et/ou CCF <b>Annexe 2</b>	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/26/26/9/ensel838_annexeIV_1302269.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/26/26/9/ensel838_annexeIV_1302269.pdf</a>	 <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</small>

## 3. Les examens au Baccalauréat Professionnel

### Épreuve facultative

L'épreuve a pour objectif de vérifier au **niveau B1+ du CECRL** les compétences du candidat à s'exprimer à l'oral en continu, à interagir et comprendre un texte écrit dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Elle se déroule en trois parties :

La première partie, **l'expression orale en continu, dure 5 minutes**, la seconde partie en **interaction, dure 5 minutes** et la dernière partie, **la compréhension écrite, dure 10 minutes**.

La première partie s'appuie sur un travail ou projet produit en enseignement général ou professionnel soit une expérience professionnelle en France ou à l'étranger.

**Pour la partie 3, vous vous munirez de documents de niveau B1+, d'une longueur de 15 lignes, c'est-à-dire 1050 caractères, espaces compris. Ils peuvent être illustrés.**

Ces textes **authentiques** en langue anglaise relèvent de deux contextes :

1. Les situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne
2. Les situations et actes de la vie professionnelle.

### Épreuve obligatoire ponctuelle et/ou en CCF LVA ET LVB

L'épreuve **obligatoire ponctuelle** ne concerne pas nos élèves sous statut scolaire qui passent leurs épreuves en CCF. Elle concerne les candidats individuels. Il s'agit d'une épreuve ponctuelle dont une partie est organisée nationalement. **Les supports sont nationaux.**

L'épreuve **obligatoire ponctuelle et / ou en CCF** a pour objectif de vérifier le **niveau B1+ pour la LVA du CECRL et A2+ pour la LVB**

Elle se déroule en deux sous-épreuves.

**Première sous-épreuve** : 10 minutes

La première partie, **l'expression orale en continu, dure 5 minutes**, la seconde partie en **interaction, dure 5 minutes**.

La première partie s'appuie sur un travail ou projet produit en enseignement général ou professionnel soit une expérience professionnelle en France ou à l'étranger.

**Deuxième sous-épreuve** : 60 minutes.

Les candidats **gèrent leur temps**. Mais nous pouvons leur préconiser une organisation calquée sur les épreuves de CAP.

La **compréhension de l'oral** : 10 minutes, la **compréhension de l'écrit** : 25 minutes et la dernière partie, **l'expression écrite en anglais** : 25 minutes.



## 3.1 Les infographies des épreuves




Bulletin Officiel n° 30  
du 23 juillet 2020

# BAC PRO EPREUVE FACULTATIVE LANGUE VIVANTE OU REGIONALE

OBJECTIFS/CRITERES /MODALITES	B1+	situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale, citoyenne et professionnelle	Ponctuelle	
	épreuve /20	s'exprimer à l'oral en continu		LV différente de LV obligatoire
		interagir à l'oral		
comprendre document écrit				

qui	organisée dans un centre d'examen. Les jurys sont nommés par la DEC-Division des Examens
quand	au cours du dernier trimestre de la formation conduisant à l'obtention du diplôme
organisation	une seule épreuve composée de trois parties

compétences		Expression orale et Compréhension écrite
		Épreuve en 3 parties

durée : 20 minutes MAXIMUM	partie 1	5 minutes	en expression orale en continu, le candidat	présente soit travail, projet, produit en enseignement général ou enseignement professionnel ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	soit expérience professionnelle (France ou Etranger). Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	support visuel, sommaire, plan, mots clés..	Ne pas interrompre
	partie 2	5 minutes	en interaction, l'examineur	prend appui sur l'exposé du candidat	Puis le cas échéant ouvrir, élargir multiplier les sujets de conversation si besoin	Support : néant	
	partie 3	10 minutes	en compréhension écrite, le candidat	dispose de 3 minutes maximum pour lire le texte inconnu de 15 lignes (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Document authentique : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être illustré, ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle	entre 4 et 6 questions en français	

Le candidat restitue à l'examineur le document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit.  
Possibilité pour le candidat d'annoter le document.  
L'examineur est donc dans l'obligation de détruire le document devant le candidat.

note finale	sur 20 points, calculée en additionnant les notes des trois parties. Seuls les points au-dessus de 10 comptent pour la moyenne générale.
-------------	---

Le candidat présentant un handicap peut bénéficier des adaptations d'épreuve/sous-épreuve ou de dispenses de partie d'épreuve/sous-épreuve, lorsque celles-ci sont expressément prévues dans les définitions d'épreuves/sous-épreuves annexées au présent arrêté en application du 5° de l'article D. 351-27 du Code de l'éducation.



Bulletin Officiel n° 30  
du 23 juillet 2020

## BAC PRO LANGUE VIVANTE EPREUVE OBLIGATOIRE

### Contrôle Continu en Cours de Formation

OBJECTIFS/CRITERES/MODALITES	coeff 2 (Coeff 3 : commercialisation et service en restauration)	LV A : B1+ LV B : A2+	situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne ( <u>1er contexte</u> ) ou professionnelle ( <u>2nd contexte</u> )	CCF	
	épreuve /20	Compréhension de l'oral			chaque compétence = 1/5 de la note finale
		Compréhension de l'écrit			
		Expression écrite			
		Expression orale en continu			
Expression orale en interaction					
qui	Conduite par les professeurs et/ou les formateurs des LV concernés dans l'établissement. Quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés.				
quand	Au cours de la dernière année de la formation conduisant à l'obtention du diplôme.				
organisation	Deux situations d'évaluation : <b>une évaluation écrite commune</b> , sur table (situation A) et <b>une interrogation orale individuelle</b> (situation B). La situation A est indépendante de la situation B.				

#### compétences **Situation A** Épreuve écrite commune

comment?	C.O.	En début d'épreuve, remettre aux candidats <b>l'intégralité du sujet</b> . A l'issue des 3 écoutes, les candidats s'organisent <b>seuls</b> pour réaliser les tâches demandées dans les 3 compétences. Toutes les consignes peuvent comporter des <b>éléments de guidage</b> .	Durée: <b>Une heure</b> soit 60 mns maximum.	1 <sup>ère</sup> épreuve: écoute collective. 3 écoutes successives, espacées d'une minute. Les candidats doivent <b>rendre compte en français et à l'écrit</b> du document entendu.		audio ou vidéo	1 minute 30
	C.E.			Texte inconnu de 15 lignes maximum. (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Thématique en lien POSSIBLE avec l'épreuve de compréhension orale. Document <b>authentique</b> : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être <b>illustré</b> , ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle.		Compte-rendu en français
	E.E.			<b>2 sujets au choix libellés en langue vivante étrangère.</b> Les deux sujets sont de contextes <b>différents</b> .	Thématique en lien POSSIBLE avec la Compréhension Orale et l'Expression Ecrite.		Réagir à une problématique ou commenter une citation ou répondre à un message écrit en <b>langue vivante étrangère</b> .

#### compétences **Situation B** Épreuve orale individuelle

qui	Peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours.						
expression orale sur 8 points	partie 1	5 minutes	en expression orale en continu, le candidat	présente soit travail, projet, produit en enseignement général ou professionnel ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	soit expérience professionnelle (France ou Etranger); Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	support visuel, sommaire, plan, mots clés...	10 minutes
	partie 2	5 minutes	en interaction l'examineur	<b>prend appui</b> sur l'exposé du candidat	<b>peut</b> , si besoin ouvrir, élargir multiplier les sujets de conversation	<b>Support : néant</b>	

note finale sur 20 points calculée en additionnant les notes des trois parties de la situation A et les deux parties de la situation B

Le candidat présentant un handicap peut bénéficier des adaptations d'épreuve/sous-épreuve ou de dispenses de partie d'épreuve/sous-épreuve, lorsque celles-ci sont expressément prévues dans les définitions d'épreuves/sous-épreuves annexées au présent arrêté en application du 5° de l'article D. 351-27 du code de l'éducation.



Bulletin Officiel n° 30  
du 23 juillet 2020

## BAC PRO LANGUE VIVANTE EPREUVE PONCTUELLE OBLIGATOIRE Candidats hors statut scolaire

OBJECTIFS/CRITERES/MODALITES	coeff 2 (Coeff 3 : commercialisation et service en restauration)	LV A : B1+ LV B : A2+	quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne (1er contexte) ou professionnelle (2nd contexte)	PONCTUELLE ET NATIONALE	
	épreuve /20	compréhension de l'oral			chaque compétence = 1/5 de la note finale
		compréhension de l'écrit			
		expression écrite			
		expression orale en continu			
expression orale en interaction					

qui	organisée dans un centre d'examen. Les jurys sont nommés par la DEC-Division des Examens
quand	au cours du dernier trimestre de la formation conduisant à l'obtention du diplôme
organisation	Deux situations d'évaluation : <b>une évaluation écrite commune</b> , sur table (un premier temps d'évaluation) et <b>une interrogation orale individuelle</b> (un second temps d'évaluation). Les deux temps d'évaluation sont indépendants l'un de l'autre.

compétences		Premier temps d'évaluation
		Épreuve écrite commune

comment?		<b>En début d'épreuve</b> , remettre aux candidats <b>l'intégralité du sujet</b> . A l'issue des 3 écoutes, les candidats s'organisent <b>seuls</b> pour réaliser les tâches demandées dans les 3 compétences. Toutes les consignes peuvent comporter des <b>éléments de guidage</b> .	Durée: <b>Une heure</b> soit 60 mns maximum sans préparation.	<b>1ère épreuve: écoute collective.</b> 3 écoutes successives, espacées d' <b>une</b> minute. Les candidats doivent <b>rendre compte en français et à l'écrit</b> du document entendu.	audio ou vidéo	1minute 30
				Texte inconnu de 15 lignes. (1 ligne = 70 caractères espaces compris)	Thématique en lien POSSIBLE avec l'épreuve de compréhension orale. Document <b>authentique</b> : publicité, article de presse, littérature, notice, etc. Peut être <b>illustré</b> , ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle.	Compte-rendu en français
				<b>2 sujets au choix libellés en langue vivante étrangère.</b> Les deux sujets sont de contextes <b>différents</b> .	Thématique en lien POSSIBLE avec la Compréhension Orale et l'Expression Ecrite. Réagir à une problématique, commenter une citation ou répondre à un message écrit en <b>langue vivante étrangère</b> .	Entre 100 et 120 mots




compétences		Second temps d'évaluation
		Épreuve orale individuelle

expression orale sur 8 points	partie 1	5 minutes	en expression orale en continu, le candidat	présente soit travail, projet, produit en enseignement général ou professionnel ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	soit expérience professionnelle (France ou Etranger); Expérience ayant fait appel à l'utilisation de la langue vivante	support visuel, sommaire, plan, mots clés...	10 minutes
	partie 2	5 minutes	en interaction l'examineur	<b>prend appui</b> sur l'exposé du candidat	<b>peut</b> , si besoin ouvrir, élargir multiplier les sujets de conversation	Support : néant	

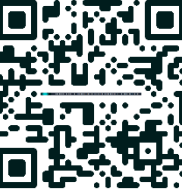
**note finale** sur 20 points. Calculée en additionnant les notes des trois parties de la situation A et celle de la situation B.

Le candidat présentant un handicap peut bénéficier des adaptations d'épreuve/sous-épreuve ou de dispenses de partie d'épreuve/sous-épreuve, lorsque celles-ci sont expressément prévues dans les définitions d'épreuves/sous-épreuves annexées au présent arrêté en application du 5° de l'article D. 351-27 du code de l'éducation.


## 3.2 Les grilles d'évaluation et de notation en BAC PRO

Épreuve facultative <b>Annexe 3</b>	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/4/ensel369_annexe8_1423074.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/4/ensel369_annexe8_1423074.pdf</a>	
Épreuve obligatoire ponctuelle et/ou en CCF LVA <b>Annexe 4</b>	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/06/8/ensel369_annexe4_1423068.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/06/8/ensel369_annexe4_1423068.pdf</a>	
Épreuve obligatoire ponctuelle et/ou en CCF LVB <b>Annexe 5</b>	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/0/ensel369_annexe5_1423070.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/0/ensel369_annexe5_1423070.pdf</a>	

## 3.3 Des supports et des ressources pour les CCF en CAP et BAC PRO

Supports et ressources	A titre d'exemples, vous trouverez sur ce Framacalc des liens vers des documents <b>authentiques</b> , au sens technique du terme, c'est-à-dire <b>non élaborés ou adaptés</b> à des fins d'enseignement. Ces documents pourront vous permettre de trouver des supports pour vos sujets de CCF. (ref : <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/2010/21/mene1009658a.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/2010/21/mene1009658a.htm</a> ) Framacalc : <a href="#">ressourcescoce-a02m – Framacalc</a>	
------------------------	--	---

## 3.4 Le Contrôle en Cours de Formation

Spécificités et modalités	<b>Comment gérer l'absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation ?</b> Le CCF évalue les mêmes compétences et connaissances terminales, mises en œuvre dans les mêmes types d'activités et avec les mêmes données, que les épreuves ponctuelles. <a href="https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation">https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation</a>	
---------------------------	---	---

## 3.5 Des éléments de guidage pour l'élaboration de sujets d'examen en CCF en CAP

CAP	COMPREHENSION ORALE	COMPREHENSION ECRITE	Remarques
<b>CHOIX DES SUPPORTS</b>	Les supports et documents sont <b>authentiques</b>		"authentiques" signifie non didactisés, non réécrits, non conçus à des fins pédagogiques
	Ils ne doivent pas heurter la <b>sensibilité</b> des élèves		
	La thématique relève de l'utilisation de <b>LA LANGUE VIVANTE</b> dans des situations et actes de la vie <b>quotidienne, personnelle, sociale, citoyenne</b> ou situations et actes de la vie <b>professionnelle</b> .		
	Les sources sont facilement <b>identifiables</b> et <b>fiables</b>		Les titres et les dates sont indiqués sur la copie-examen
	La relation son/image ou texte/image ne prête pas à <b>confusion</b>		Il convient de s'assurer que les sous-titrage ne sont pas visibles
	La durée n'excède pas une <b>minute</b> (+/- 10 secondes)	La longueur n'excède pas 10 lignes (entre 630 et 770 caractères/signes)	Le nombre de coupes interne est limité. Chaque coupe est matérialisée par [...] Si trop de coupes sont nécessaires, se demander si le support est adapté
	Le débit, la prononciation, le lexique et la structure ne présentent pas de <b>difficultés</b> particulières	La thématique est en <b>lien</b> avec la compréhension orale	Si la thématique est en lien avec la CO, ni la CO ni le QCM de la CO ne doivent apporter des éléments de réponse à la CE. Et la CE ne doit pas fournir de réponses à la CO. Les éventuelles aides lexicales doivent être limitées (3 mots). Sinon se demander si le support est adapté au <b>niveau A2</b> .
	La musique de fond ou bruitage ne doit pas <b>gêner</b> pas la compréhension	Le texte est en lien avec la culture dont la langue étudiée	Les élèves ayant des troubles, ou en situation de handicap, peuvent être gênés par la musique de fond (attention détournée, augmentation du stress, difficultés à l'occulter)
<b>ELABORATION DES QUESTIONS POUR LES ACTIVITES DE COMPREHENSION</b>	Questionnaire à Choix Multiples : les items proposés comportent une réponse juste et deux réponses fausses	Toutes les questions sont des questions ouvertes	
	8 questions maximum	4 à 6 questions	
	Les questions sont toutes rédigées en français		
	La formulation des questions est simple et compréhensible de tous et toutes		
	Aucune question ne doit porter sur les images		Les images ne servent qu'à illustrer, apporter du sens (notamment concernant les publicités) mais ne doivent pas être questionnées, ni au niveau du support audio ni au niveau du support texte
	Les questions amènent progressivement à la restitution du sens		
	La formulation des questions ne fournit pas d'éléments de réponse aux questions précédentes ou suivantes		Les éléments de réponse sont répartis de manière équilibrée tout au long des documents. Il convient de vérifier que le support permet à l'élève d'obtenir les quatre points : la thématique générale est <b>identifiable</b> , les informations <b>significatives</b> doivent être questionnées ainsi que certains <b>détails pertinents</b> .
	Les questions évaluent au niveau A2		
Les questions permettent d'évaluer les QUATRE degrés de la grille			
<b>Elaboration des sujets pour EXPRESSION ECRITE</b>	<b>EXPRESSION ECRITE</b>		
	Les contextes de sujets de l'expression écrite relèvent de l'utilisation de la LANGUE VIVANTE dans des situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne et des situations et actes de la vie professionnelle. <b>Le contexte du sujet 1 est différent du contexte du sujet 2</b>		
	SUJET 1	SUJET 2	
	Le contexte du sujet 1 est différent du contexte du sujet 2		
	L'enoncé est sous forme d'une question	La situation proposée est vraisemblable	
	Le sujet présente un lien avec la thématique de la compréhension orale et de la compréhension écrite		
	Le sujet ne présente aucun caractère <b>intrusif, ni polémique</b> .		
	La réponse attendue est réalisable en 60 mots minimum		Le pronom personnel "I" est un mot ! Le nombre de mots maximum attendu est de 80 mais ne pas pénaliser l'élève si son écrit est plus long
	Les contextes sont rédigés en français		
La formulation du message est simple, en langue cible et ne présente aucune difficulté de compréhension		Le message est bref et en langue cible (extrait d'une annonce, sms, ...)	

## 3.6 Des éléments de guidage pour l'élaboration de sujets d'examen en CCF en BAC PRO

BAC PRO	COMPREHENSION ORALE	COMPREHENSION ECRITE	Remarques
<b>CHOIX DES SUPPORTS</b>	Les supports et documents sont <b>authentiques</b>		"authentiques" signifie non <b>didactisés</b> , non <b>réécrits</b> , non conçus à des <b>fins pédagogiques</b>
	Les supports utilisés sont inconnus des élèves		Ces épreuves étant des Contôles en Cours de Formation, les thématiques ont été abordées lors des trois années de formation
	Ils ne doivent pas heurter la sensibilité des élèves		
	La thématique relève de l'utilisation de la <b>langue vivante</b> dans des situations et actes de la vie <b>quotidienne, personnelle, sociale, citoyenne</b> ou situations et actes de la vie <b>professionnelle</b> .		Les supports ne doivent pas présenter un caractère excessif de spécialisation si lié à un secteur d'activité professionnelle
	Les sources sont facilement <b>identifiables</b> et <b>fiables</b>		Les titres et les dates sont indiquées sur la copie-examen
	La relation son/image ou texte/image ne prête pas à <b>confusion</b>		Il convient de s'assurer que les sous-titrage ne sont pas visibles
	La durée n'excède pas une <b>minute trente</b> (+/- 13 secondes)	La longueur n'excède pas 15 lignes (entre 945 et 1155 caractères/signes)	Le nombre de coupes interne est limité. Chaque coupe est matérialisée par [...] Si trop de coupes sont nécessaires, se <b>demander si le support est adapté</b>
	Le débit, la prononciation, le lexique et la structure ne présentent pas de <b>difficultés</b> particulières	La thématique PEUT être en <b>lien</b> avec la compréhension orale	Si la thématique est en lien avec la CO, la CO ne doit pas apporter des éléments de réponse à la CE. Et la CE ne doit pas fournir de réponses à la CO. Les éventuelles aides lexicales doivent être limitées (3 mots). Sinon <b>se demander si le support est adapté au niveau A2+ pour la LVB</b> et Les élèves ayant des troubles, ou en situation de handicap, peuvent être gênés par la musique de fond (attention détournée, augmentation du stress, difficultés à l'occulter)
La musique de fond ou bruitage ne doit pas <b>gêner</b> pas la compréhension	Le texte est en lien avec la culture dont la langue étudiée		
<b>ELABORATION DE LA REDACTION DES ELEMENTS DE GUIDAGE</b>	<b>Dans ce compte rendu, vous veillerez à faire apparaître la nature, le thème ainsi que les informations significatives du document. Vous veillerez également à faire apparaître l'identité des personnes ou des personnages qui s'expriment ou dont il est question, les liens entre ces personnes (ou personnages), le/les points de vue éventuellement exprimés, les éléments implicites, la fonction, le but, la portée du document, etc.</b>		Le choix de ces éventuels éléments de guidage est bien évidemment déterminé par la nature et le contenu du document.
	L'apport d'éléments de guidage pour la rédaction des comptes-rendus n'est pas une obligation.		Les images ne servent qu'à illustrer, apporter du sens (notamment concernant les publicités) mais ne doivent pas être questionnées
	Les consignes, dans les éléments de guidage, apportées à la connaissances des élèves doivent correspondre aux informations significatives et aux détails pertinents annoncés dans les supports.		Il convient de vérifier que le support permet à l'élève d'obtenir les quatre points : Comprendre <b>l'essentiel</b> des informations contenues dans le document écouté/écrit. Percevoir la <b>cohérence</b> d'ensemble du document. Identifier et comprendre <b>globalement</b> le <b>point de vue</b> ou les <b>intentions exprimés dans les documents. (PAS celles du candidat !)</b>
<b>Elaboration des sujets pour L'EXPRESSION ECRITE</b>	<b>EXPRESSION ECRITE</b>		
	Les contextes de sujets de l'expression écrite relèvent de l'utilisation de la LANGUE VIVANTE dans des situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne et des situations et actes de la vie professionnelle. <b>Le contexte du sujet 1 est différent du contexte du sujet 2</b>		
	SUJET 1	SUJET 2	
	Le contexte du sujet 1 est différent du contexte du sujet 2		
	Selon les sujets, les candidats peuvent être invités à réagir à une problématique d'ordre général, à commenter une citation ou une affirmation, à répondre à un message écrit (lettre, courriel, post ou article de blog, etc.) en langue vivante étrangère.		
	Les sujets peuvent présenter un lien avec la thématique du la compréhension orale et/ou la compréhension écrite		
	Le sujet ne présente aucun caractère intrusif, ni polémique		
	La réponse attendue est réalisable en 100 mots minimum		Le pronom personnel "I" est un mot ! le nombre de mots maximum attendu est de 120 mais ne pas pénaliser l'élève si son écrit est plus long
Les contextes et les consignes sont rédigés en langue cible			

## 4. Les examens en Sections Européennes ou Langues Orientales (SELO)

Épreuve ponctuelle :

**Section Euro domaine Tertiaire + Section Euro domaines Industriel et Hôtellerie/Restauration**

Cette épreuve vise à apprécier le **niveau de maîtrise de la langue acquis par les candidats au baccalauréat professionnel** dans leur spécialité.

Elle se déroule en deux temps :

Première partie : elle prend appui sur un **document inconnu, mis à disposition, en relation avec la discipline** dont l'enseignement a été partiellement ou totalement dispensé en langue étrangère.

Deuxième partie : elle consiste en un **entretien qui porte sur les travaux et activités effectués dans l'année**. Le candidat doit être apte à réagir spontanément à des questions relatives à un domaine connu.

Les grilles à utiliser pour ces épreuves vous seront mises à disposition dans les établissements centres d'examen. **Il est nécessaire de compléter une grille par candidat.**

Les binômes d'examineurs sont constitués majoritairement d'un(e) professeur(e) de DNL et d'un(e) professeur(e) de langues. Toutefois, exceptionnellement, les jurys peuvent être constitués de deux professeurs de langues.

## 4.1 La grille d'évaluation et de notation en SELO



### Fiche d'évaluation et de notation Epreuve orale spécifique Mention « Section européenne » au Baccalauréat Professionnel.

**SESSION :**  
**LANGUE VIVANTE :**  
**Spécialité Bac pro/DNL**  
**Nom du candidat :**  
**Établissement :**

**ACADÉMIE :**



**Ville :**

Pour **chacune des trois colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** pts.

A. EXPOSE SUR DOCUMENT INCONNU		B. ENTRETIEN sur travaux effectués en DNL et sur l'ouverture européenne		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	2 ou 3 pts	Répond et réagit de façon simple.	3 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle et professionnelle du document.	4 ou 5 pts	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 à 7 pts
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent sur les idées maîtresses et sur les centres d'intérêt du document	6 pts	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et chercher à convaincre, donner son avis, formuler une appréciation	5 ou 6 pts	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	8 pts
<b>Note A</b> S'exprimer en continu	/6	<b>Note B</b> Prendre part à une conversation	/6	<b>Note C</b> Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8
<b>APPRECIATION :</b>					<b>NOTE FINALE</b>
<b>Note de l'élève / du candidat (A+B+C) = ... / 20</b>					<b>/20</b>



## 4.2 La fiche élève thèmes

 <p><b>ACADÉMIE DE LYON</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<b>ACADÉMIE DE LYON</b> <b>SECTION EUROPÉENNE</b>	
<b>LISTE DES THÈMES POUR L'ÉPREUVE SPÉCIFIQUE</b>		

**ÉTABLISSEMENT :**

**NOM/PRÉNOM DU CANDIDAT :**

**Spécialité de la Section Européenne :**

**DATE DE L'ÉPREUVE :**

**LIEU DE L'ÉPREUVE :**

Durée de l'épreuve : 10 minutes

**LISTE DE THÈMES RETENUS POUR**

**L'ÉPREUVE D'EXPRESSION ORALE EN CONTINU**

**Thème DNL 1 :**

**Thème DNL 2 :**

**Thème DNL 3 :**

**Thème DNL 4 :**

**CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT :**

**THÈME CHOISI PAR LE JURY / OBSERVATIONS :**

## 5. Les examens au Brevet Professionnel (BP)

### Épreuve ponctuelle

Cette épreuve vise à apprécier le **niveau B1+**.

Elle **dure 15 minutes** et se déroule en **3 parties de 5 minutes maximum**. Elle est **précédée d'une préparation de 5 minutes pour la première partie de l'épreuve**.

La première partie de l'épreuve prend appui sur un **document à caractère professionnel, essentiellement voire exclusivement iconographique, remis au candidat par l'examineur**.

La deuxième partie vise à **évaluer la capacité du candidat à interagir** en langue étrangère et son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

La troisième partie, qui vise à **évaluer la capacité du candidat à comprendre un document rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française**. Elle prend appui sur un document en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ, y compris les blancs et signes de ponctuation) **mis à la disposition du candidat par l'examineur**.

Ce document est représentatif de l'utilisation de la **langue écrite dans le cadre de la spécialité du brevet professionnel à laquelle se présente le candidat**. L'encrage professionnel est fort.

### Épreuve Contrôle en Cours de formation

Cette évaluation donne lieu à une situation **d'évaluation unique**. Elle vise à apprécier le **niveau B1+**.

L'évaluation a lieu **au cours du dernier semestre** de la formation.

Elle **dure 15 minutes** et se déroule en **3 parties de 5 minutes maximum**. **Aucune de ces trois parties n'est précédée d'un temps de préparation**. L'encrage professionnel est fort.

La première partie de l'épreuve prend appui sur une liste de trois thèmes ou sujets, libellés dans la langue concernée et consignés sur un document remis par le candidat à l'examineur. Celui-ci choisit **un des thèmes ou sujets** proposés et invite le candidat à s'exprimer.

Ces trois thèmes ou sujets relèvent de domaines liés à la formation et expériences professionnelles (réalisations effectuées, situation de communication professionnelle...)

La deuxième partie vise à **évaluer la capacité du candidat à interagir** en langue étrangère et son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

La troisième partie, qui vise à **évaluer la capacité du candidat à comprendre un document rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française**. Elle prend appui sur un document en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ, y compris les blancs et signes de ponctuation) **mis à la disposition du candidat par l'examineur**.

Ce document est représentatif de l'utilisation de la **langue écrite dans le cadre de la spécialité du brevet professionnel à laquelle se présente le candidat**.

## Épreuve facultative

Cette épreuve vise à apprécier le **niveau B1+**.

Elle **dure 15 minutes** et se déroule en **3 parties de 5 minutes maximum**. Elle est **précédée d'une préparation de 5 minutes pour la première partie de l'épreuve**.

La première partie de l'épreuve prend appui sur un **document inconnu remis au candidat par l'examineur**. Ce document peut relever de genres différents **essentiellement iconographiques ou d'un texte très court (citation, simple question, slogan, titre de presse...)**. Au cours de cette phase **d'expression en continu**, l'examineur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite.


La deuxième partie vise à **évaluer la capacité du candidat à interagir** en langue étrangère et son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

La troisième partie, qui vise à **évaluer la capacité du candidat à comprendre un document rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française**. Elle prend appui sur un document en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ, y compris les blancs et signes de ponctuation) **mis à la disposition du candidat par l'examineur**.

### 5.1 La grille d'évaluation et de notation en BP

Épreuve obligatoire ou facultative	<a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/35/93/6/ensel027_annexe_832936.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/35/93/6/ensel027_annexe_832936.pdf</a>	
------------------------------------	---	---

### 5.2 Des supports et ressources pour les épreuves ponctuelles de BP

Supports et ressources	Ce digipad se veut collaboratif. Vous pouvez partager des supports et ressources. <a href="https://digipad.app/p/13469/b1143382cce5a">https://digipad.app/p/13469/b1143382cce5a</a> code 1690	
------------------------	---	---

## 5.3 La fiche d'évaluation et de notation en BP (épreuves obligatoire et facultative)



Bulletin officiel n° 35 du 19-10-2017

Circulaire n° 2017-153 du 10-10-2017 – Annexe

### Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation  
Épreuve finale ponctuelle orale  
Épreuve facultative (tous candidats)

### Langues vivantes au Brevet Professionnel

SESSION :

ACADÉMIE :

LANGUE VIVANTE :

Nom du candidat :

Ville :

Établissement :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi par l'examineur ou du document proposé par ce dernier.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi par l'examineur ou du document proposé par ce dernier.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue adopté ou les positions exprimées par le rédacteur ou auteur du document.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10
APPRÉCIATION :						NOTE FINALE /20* :	
Note de du candidat (A+B+C+D) = ... .. /30						*arrondi au demi-point le plus proche pour l'épreuve obligatoire, au point le plus proche pour l'épreuve facultative	

## 5.4 Les dates des examens- Session 2024

- a. Les dates des examens des épreuves ponctuelles sont parues au BO n°36 du 28 septembre 2023  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2324950N>



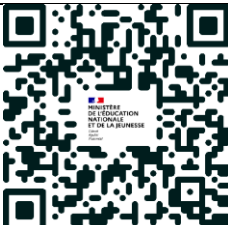
	SESSION JUIN 2024	SESSION SEPTEMBRE 2024	
CAP LVO	Mardi 4 juin 14h-15h	Mercredi 18 septembre 14h-15	
BAC PRO LVA	Mardi 11 juin 14h-15h	Vendredi 13 septembre 14h-15h	Les épreuves orales auront lieu le même jour
BAC PRO LVB	Vendredi 14 juin 14h-15h	Mardi 17 septembre 14h-15h	
DNB	Mardi 2 juillet 15h-16h30	Vendredi 20 septembre 15h-16h30	

- b. Les dates des examens des épreuves dans l'académie de Lyon.


	SESSION 2024		COMMENTAIRES
BP LV Obligatoire BP LV Facultative	Lundi 13 mai	Epreuves orales	LVO : <a href="https://dgxy.link/BPLVO">dgxy.link/BPLVO</a> code 1690
CAP LV Obligatoire CAP LV Facultative	Mardi 14 mai	Epreuves orales	Des centres d'examen différents pour les LV FAC et les LVO
BAC PRO LV Facultative	Mardi 14 mai	Epreuves orales	
SELO Séries Tertiaires	Jeudi 16 mai	Epreuves orales	Jurys composés profs DNL + Prof LV et/ou 2 Profs LV
SELO Séries Industrielles + Hôtellerie restauration	Vendredi 17 mai	Epreuves orales	
BAC PRO LVA	Mardi 11 juin	Epreuves orales le matin	
CAP	Jeudi 13 juin	Corrections des épreuves écrites	
BAC PRO LVB	Vendredi 14 juin	Epreuves orales le matin	
BAC PRO LVA + LVB	Vendredi 21 juin	Corrections des épreuves écrites	


## 6. Le Livret Scolaire du Lycée en Lycée Professionnel

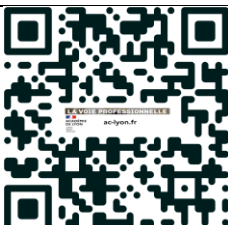
<a href="#">Livret scolaire de la voie professionnelle - Digipad by La Digitale</a>	
---	---


Le livret scolaire du lycée pour la voie professionnelle LSL PRO <a href="#">PRESENTATION LSL PRO ARI maj Juin 2021.V2 (education.fr)</a>	
--	---

## 7. Des ressources académiques

LE SITE DES LETTRES-LANGUES DE L'ACADÉMIE DE LYON <a href="https://lettres-langues-lp.enseigne.ac-lyon.fr/spip/">https://lettres-langues-lp.enseigne.ac-lyon.fr/spip/</a>	
--	--

LE SITE DES LETTRES-HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE DE LYON <a href="https://lettres-histoire-geographie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/">https://lettres-histoire-geographie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/</a>	
--	---

LA VOIE PROFESSIONNELLE DANS L'ACADÉMIE DE LYON <a href="https://www.ac-lyon.fr/la-voie-professionnelle">https://www.ac-lyon.fr/la-voie-professionnelle</a>	
--	---

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE POUR LE NUMÉRIQUE SITE DE LYON <a href="https://dane.ac-lyon.fr/spip/">https://dane.ac-lyon.fr/spip/</a>	
---	---

# ANNEXES

## LES GRILLES NATIONALES D'ÉVALUATION EN CAP ET BAC PRO

**Annexe V** - Grille nationale d'évaluation à l'épreuve facultative de langue vivante au CAP**Épreuve facultative de langue vivante au CAP****SESSION :****ACADÉMIE :****LANGUE VIVANTE :****Nom et prénom de l'élève/du candidat :****Établissement :****Ville :**

Pour **chacune des trois colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, (sans la fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **7 ou 6**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction		Compréhension de l'écrit	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	7 pts. ou 6 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	7 pts. ou 6 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	6 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit proposé. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit proposé.	5 pts. ou 4 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	3 pts. ou 2 pts.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1 pt.	Identifie quelques signes, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt.
<b>Note sur 7 Expression orale en continu</b>	<b>/7</b>	<b>Note sur 7 Expression orale en interaction</b>	<b>/7</b>	<b>Note sur 6 Compréhension de l'écrit</b>	<b>/6</b>
<b>APPRÉCIATION :</b>				<b>Note finale du candidat :</b>	
				.... /20	



**Annexe IV** - Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP

**Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP**  
**Contrôle en cours de formation (CCF) - Situation A**  
**Épreuve finale ponctuelle - Sous-épreuve 1**

<b>Session :</b>	<b>Académie :</b>
<b>Langue vivante :</b>	
<b>Nom et prénom de l'élève/du candidat :</b>	<b>Ville :</b>
<b>Établissement :</b>	

Pour **chacune des trois colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	4 pts. ou 3,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	4 pts. ou 3,5 pts.	Produit, en adéquation avec la situation proposée, un écrit immédiatement compréhensible (vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos). En fonction du sujet, l'écrit produit cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	4 pts. ou 3,5 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Comprend les éléments importants du document écouté. Identifie le type de message ou d'énoncé écouté.	3 pts. ou 2,5 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit proposé. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit proposé.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit un écrit globalement compréhensible, dont les formulations présentent une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	2 pts. ou 1,5 pt.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	2 pts. ou 1,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques signes, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.	Produit des signes, des mots ou groupes de mots isolés. S'exprime dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.
<b>Note sur 4*</b> <b>Compréhension de l'oral</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4*</b> <b>Compréhension de l'écrit</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression écrite</b>	<b>/4</b>
<b>APPRÉCIATION</b>				<b>Note intermédiaire de l'élève / du candidat :</b> <div style="text-align: right;">.... /12</div> <p>Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou sous-épreuve 2 (épreuve ponctuelle). La note finale sur 20 sera, le cas échéant, arrondie au point supérieur.</p>	

\* Les notes des deux premières colonnes sont nécessairement corrélées aux réponses du candidat aux deux questionnaires de compréhension (compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit) de la situation d'évaluation A (CCF) ou première sous-épreuve (épreuve finale ponctuelle).

**Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP**  
**Contrôle en Cours de Formation - Situation B**  
**Épreuve finale ponctuelle - Sous-épreuve 2**

<b>Session :</b>	<b>Académie :</b>
<b>Langue vivante :</b>	
<b>Nom et prénom de l'élève/du candidat :</b>	<b>Ville :</b>
<b>Établissement :</b>	

Pour **chacune des deux colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

<b>Expression orale en continu</b>		<b>Expression orale en interaction</b>	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	4 pts. ou 3,5 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1pt. ou 0,5 pt.
<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en continu</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en interaction</b>	<b>/4</b>
<b>APPRÉCIATION</b>		<b>Note intermédiaire de l'élève / du candidat :</b>  <div style="text-align: right;">.... /8</div> <p>Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou sous-épreuve 1 (épreuve ponctuelle). La note finale sur 20 sera, le cas échéant, arrondie au point supérieur.</p>	

## Annexe 8 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

### Baccalauréat professionnel Épreuve facultative de langue vivante

#### FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

<b>Session :</b>	<b>Spécialité :</b>
<b>Établissement :</b>	<b>Nom de l'évaluateur :</b>
<b>Académie :</b>	<b>Date de l'épreuve :</b>
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points entiers indiqué, de **0** (absence totale d'expression ou de compréhension) à **7** ou **6**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction		Compréhension de l'écrit	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours assez nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. Utilise à bon escient ses éventuels supports de présentation.	7 pts. ou 6 pts.	Réagit avec pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre de manière simple. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	7 pts. ou 6 pts.	Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écrit. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	6 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié. S'exprime de façon relativement autonome par rapport à ses éventuels supports de présentation.	5 pts. ou 4 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et/ou reformuler. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire globalement approprié. La communication repose majoritairement sur l'utilisation de structures simples.	5 pts. ou 4 pts.	Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écrit. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du texte.	5 pts. ou 4 pts.

<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	3 pts. ou 2 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du texte proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce texte, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2 pts.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt.
<b>Note sur 7</b> <b>Expression orale en continu</b>	/7	<b>Note sur 7</b> <b>Expression orale en interaction</b>	/7	<b>Note sur 6</b> <b>Compréhension de l'écrit</b>	/6
<b>APPRÉCIATION</b>				<b>Note finale du candidat* :</b>	
				..../20	

\* note obligatoirement exprimée en points entiers

**Annexe 4 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel – LVA**

**Baccalauréat professionnel**  
**Épreuve obligatoire de langue étrangère – LVA**  
**Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation A**  
**Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 1**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)**

<p><b>Session :</b></p> <p><b>Établissement :</b></p> <p><b>Académie :</b></p>	<p><b>Spécialité :</b></p> <p><b>Nom de l'évaluateur :</b></p> <p><b>Langue vivante :</b></p> <p><b>Date du contrôle/de l'épreuve :</b></p>
<p><b>Nom et prénom du candidat :</b></p>	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écouté. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écrit. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	S'exprime clairement, même si des erreurs peuvent apparaître dans l'utilisation de structures complexes. Mobilise un lexique varié et adapté. Expose les avantages ou inconvénients d'une option. Propose des justifications pour ou contre un point de vue.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écouté. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du message.	3 pts. ou 2,5 pts.	Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écrit. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du texte.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit un écrit descriptif ou narratif qui correspond au volume attendu. Utilise des structures simples. Mobilise un lexique relativement varié. Exprime des sentiments et/ou un point de vue. Les éventuelles erreurs n'entravent pas ou peu la lecture.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Produit, en adéquation avec le sujet ou la situation de communication proposée, un écrit globalement compréhensible malgré des erreurs relativement fréquentes. Cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	2 pts. ou 1,5 pts.

				Vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos.	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible. Produit des mots ou groupes de mots isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.
<b>Note sur 4</b> <b>Compréhension de l'oral</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Compréhension de l'écrit</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression écrite</b>	<b>/4</b>
<b>APPRÉCIATION</b>				<b>Note intermédiaire du candidat :</b>  .... /12  Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou temps d'évaluation 2 (épreuve ponctuelle).	

**Baccalauréat professionnel**

**Épreuve obligatoire de langue étrangère - LVA**

**Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation B**

**Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 2**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (1 page)**

<b>Session :</b>	<b>Spécialité :</b>
<b>Établissement :</b>	<b>Nom de l'évaluateur :</b>
<b>Académie :</b>	<b>Langue vivante :</b>
	<b>Date du contrôle/de l'épreuve :</b>
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	

Les critères ci-dessous permettent de situer les deux prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale d'expression) à 4.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours assez nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. Utilise à bon escient ses éventuels supports de présentation.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre de manière simple. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	4 pts. ou 3,5 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié. S'exprime de façon relativement autonome par rapport à ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2,5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et/ou reformuler. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire globalement approprié. La communication repose majoritairement sur l'utilisation de structures simples.	3 pts. ou 2,5 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	2 pts. ou 1,5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	2 pts. ou 1,5 pts.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.
<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en continu</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en interaction</b>	<b>/4</b>
<b>APPRECIATION</b>		<b>Note intermédiaire du candidat :</b>	
		<b>.... /8</b>	
		Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou temps d'évaluation 1 (épreuve ponctuelle).	

**Annexe 5 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante  
au baccalauréat professionnel – LVB**

**Baccalauréat professionnel**  
**Épreuve obligatoire de langue étrangère – LVB**  
**Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation A**  
**Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 1**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)**

<b>Session :</b>  <b>Établissement :</b>  <b>Académie :</b>	<b>Spécialité :</b>  <b>Nom de l'évaluateur :</b>  <b>Langue vivante :</b>  <b>Date du contrôle/de l'épreuve :</b>
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Identifie la thématique générale et l'objet du document écouté. Comprend la plupart des informations significatives. Identifie l'expression d'un point de vue si ce dernier est explicite et clairement formulé.	4 pts. ou 3,5 pts.	Identifie la thématique générale et l'objet du document écrit. Comprend la plupart des informations significatives. Identifie l'expression d'un point de vue si ce dernier est explicite et clairement formulé.	4 pts. ou 3,5 pts.	Produit un écrit dont l'objet est perceptible et dans lequel les erreurs n'entravent pas la compréhension générale du message. Utilise des structures et un lexique simples mais adaptés à l'intention de communication. Exprime un sentiment ou point de vue personnel.	4 pts. ou 3,5 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit, en adéquation avec le sujet ou la situation de communication proposée, un écrit globalement compréhensible malgré des erreurs relativement fréquentes. Cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. Vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos.	3 pts. ou 2,5 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Comprend les éléments importants du document écouté. Identifie le type de message ou d'énoncé écouté.	2 pts. ou 1,5 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit.	2 pts. ou 1,5 pts.	Produit un écrit globalement compréhensible, dont les formulations présentent une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	2 pts. ou 1,5 pts.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt. ou	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt. ou	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue.	1 pt. ou



Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	0,5 pt.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	0,5 pt.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible. Produit des mots ou groupes de mots isolés.	0,5 pt.
<b>Note sur 4</b> <b>Compréhension de l'oral</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Compréhension de l'écrit</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression écrite</b>	<b>/4</b>
<b>APPRÉCIATION</b>				<b>Note intermédiaire du candidat :</b>  <div style="text-align: right;">.... /12</div> <p>Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou temps d'évaluation 2 (épreuve ponctuelle).</p>	

**Baccalauréat professionnel**

**Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère - LVB**

**Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation B**

**Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 2**

**FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (1 page)**

<b>Session :</b>	<b>Spécialité :</b>
<b>Établissement :</b>	<b>Nom de l'évaluateur :</b>
<b>Académie :</b>	<b>Langue vivante :</b>
	<b>Date du contrôle/de l'épreuve :</b>
<b>Nom et prénom du candidat :</b>	

Les critères ci-dessous permettent de situer les deux prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale d'expression) à **4**.

<b>Expression orale en continu</b>		<b>Expression orale en interaction</b>	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue parfois fluide et pouvant comporter des connecteurs et transitions élémentaires. Exprime un point de vue. S'exprime en parvenant souvent à se détacher de ses éventuels supports de présentation. Les erreurs n'entravent pas la compréhension globale du propos.	4 pts. ou 3,5 pts.	Parvient à entrer dans un échange qui, par moments et sur les sujets qui lui sont familiers, se rapproche d'une conversation simple. Est capable d'exprimer un point de vue. S'efforce de mobiliser les éléments de langue dont il dispose (lexique, syntaxe, prononciation). Les erreurs ou hésitations n'affectent que ponctuellement l'interaction et la communication.	4 pts. ou 3,5 pts.
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2,5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	3 pts. ou 2,5 pts.
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Les éléments sont juxtaposés mais le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité. S'exprime en prenant essentiellement appui sur ses éventuels supports de présentation.	2 pts. ou 1,5 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	2 pts. ou 1,5 pts.
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.
<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en continu</b>	<b>/4</b>	<b>Note sur 4</b> <b>Expression orale en interaction</b>	<b>/4</b>
<b>APPRÉCIATION</b>		<b>Note intermédiaire du candidat :</b>	
		<b>.... /8</b>	
		Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou temps d'évaluation 1 (épreuve ponctuelle).	

## MES NOTES